

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Communiqué de presse

Coopération entre le Royaume du Maroc et la République de la Côte d'Ivoire

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville, accompagné de Madame Fatna El KHIEL, Secrétaire d'Etat Chargée de l'Habitat, reçoit une délégation ivoirienne d'experts présidée par Monsieur Claude Isaac, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme en Côte d'Ivoire.

Cette visite fait suite à une mission d'imprégnation, conduite par Monsieur Claude Isaac DE, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme en Côte d'Ivoire au mois d'octobre 2017 au Maroc. Au regard de la pertinence des échanges et des informations recueillies lors de cette mission, et dans le cadre des réflexions pour l'élaboration d'une nouvelle Politique du Logement en Côte d'Ivoire, Monsieur le Ministre s'est proposé de conduire une autre mission à Rabat, au Maroc qui vise à approfondir les échanges entamés lors de cette dernière mission.

Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville a souligné l'excellence des relations entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire tout en adressant ces remerciements pour l'appui de la République de Côte d'Ivoire au retour du Royaume du Maroc à l'Union Africaine. Monsieur le Ministre a tenu aussi à rappeler que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la volonté Souveraine d'approfondir les échanges et la coopération avec les pays membres de l'Union Africaine et spécialement dans les domaines de l'Habitat et du Développement Urbain.

Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les questions d'intérêt commun, le partage d'expérience dans le domaine de la politique du logement, de l'Habitat social, des villes nouvelles et du développement urbain. Durant ces entretiens, Messieurs les Ministres ont aussi discuté les axes de coopération bilatérale futurs entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire, ainsi que les différentes possibilités de développement et d'échange d'expertise.

Lors de son allocution à cette occasion, Monsieur le Ministre a présenté l'approche adoptée par le Royaume du Maroc en vue de définir une vision globale de lutte contre l'habitat insalubre et de développer de nouveaux mécanismes et outils d'intervention. Monsieur le Ministre a souligné aussi que les efforts entrepris et les performances réalisées dans ce domaine ont permis au Maroc de réaliser d'importantes avancées en matière d'intensification et de diversification de l'offre en logements, l'objectif étant l'amélioration des conditions de vie des citoyens marocains dans un souci permanent de justice sociale et d'équité spatiale.

De son côté, Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat a souligné les efforts déployés par le Ministère en matière de politique de logement, notamment l'encouragement du logement social à travers les dispositifs de financement qui ont été adoptés pour accompagner une demande accrue en matière d'habitat à travers, principalement, l'augmentation de la production du logement social moyennant l'encouragement des aides directes, l'octroi d'avantages fiscaux, la réforme des systèmes de financement.

Pour sa part, Monsieur Claude Isaac, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme en Côte d'Ivoire a remercié le Royaume du Maroc pour les efforts déployés afin de renforcer les liens de Coopération bilatérale entre les deux pays, et a présenté également ses remerciements à Monsieur le Ministre et à Madame la Secrétaire d'Etat pour l'accueil chaleureux et la richesse des échanges en matière d'Habitat et de développement Urbain.

A l'issue de cette rencontre, un mémorandum d'entente a été signé entre le Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville du royaume du Maroc et le Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme de la République de Côte d'Ivoire. Les axes de ce mémorandum portent sur les échanges dans les domaines techniques, scientifiques, juridiques et opérationnels entre les divers acteurs concernés des deux pays.

Ont été présents à cette rencontre son Excellence Monsieur Idrissa TRAORE, Ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Royaume du Maroc, Monsieur le Secrétaire Général ainsi que l'ensemble des Hauts responsables du Ministère.